

Le CNGA-CFE/CGC :

- note que le Ministre de l'Education Nationale a annoncé le 21 avril la réouverture progressive des établissements scolaires, sans expliquer d'ailleurs comment les enseignants pourraient être présents devant les élèves « volontaires » pour venir dans l'établissement tout en continuant à travailler à distance avec les autres ;
- constate que le conseil scientifique avait rendu un avis, communiqué au gouvernement le 20 avril (...mais rendu public le 25 avril !), dans lequel il propose **de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre** en raison du risque important de transmission du virus ;
- prend acte que **la santé des personnels, des enfants, des parents et des familles** n'est pas la principale préoccupation du Ministre de l'Education Nationale ;
- **demande donc au Premier Ministre** d'annoncer la fermeture jusqu'en septembre des établissements scolaires et universitaires et ainsi de préparer cette rentrée dans les meilleures conditions sanitaires possibles ;
- appelle, si la décision d'ouverture en mai était confirmée, tous les personnels à faire valoir leur **droit de retrait** à compter de cette date.

Le 26 avril 2020

cnga2@wanadoo.fr

CNGA

Maison de la CFE-CGC – 59 rue du Rocher – 75008 Paris

☎ 06 60 62 02 12

www.cnga.fr